BNP PARIBAS REAL ESTATE

L'immobilier d'un monde qui change

INVESTMENT MANAGEMENT

SCPI Actualité

AV HABITAT, AV HABITAT 2, CAPITAL HABITAT PIERRE AVENIR, PIERRE AVENIR 2, PIERRE AVENIR 3

Bulletin trimestriel d'information 17-02 du 2e trimestre 2017
Valable du 1er juillet au 30 septembre 2017

Vos sociétés

Découvrez le site de BNP Paribas REIM France sur **www.reim.bnpparibas.fr**

LE MOT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Comme vous en avez été certainement informés, BNP Paribas Real Estate, groupe auquel BNP Paribas REIM France appartient, a fait l'objet de la cyberattaque internationale du mardi 27 juin dernier.

Celle-ci a neutralisé l'accès à nos systèmes informatiques, sans toutefois atteindre les données. Ni la banque ni les autres métiers n'ont été impactés.

Tout est mis en œuvre pour assurer la continuité de notre activité et pour un retour à la normale dans les meilleurs délais.

Les chiffres publiés dans ce bulletin ont été calculés sur la base des informations disponibles. Si nécessaire, ils feront l'objet d'ajustements dans le prochain bulletin trimestriel.

Pour toutes questions, vous pouvez joindre vos interlocuteurs habituels par téléphone ou par email. Vous pouvez également consulter par internet le site **www.reim.bnpparibas.fr** et votre espace associée SCPI.

La société de gestion vous souhaite un bel été.

LE MARCHÉ IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

Les conditions particulièrement favorables du marché du financement contribuent au bon niveau du volume de transactions. Malgré une très légère remontée au cours des trois derniers mois (+0,10 points), le taux de crédit moyen à l'habitat reste particulièrement faible (1,56 % en moyenne sur le 2e trimestre 2017).

Selon les derniers chiffres des Notaires-INSEE, les prix enregistrent une hausse moyenne de 2,9 % sur un an. Globalement en France, sur cette même période l'accroissement des prix a davantage concerné les appartements (+3,5 %) que les maisons (+2,6 %). Par ailleurs, et quel que soit le type de bien, l'Île-de-France (+3,8 %) a été plus impactée par cette hausse que la Province (+2,5 %).

À Paris, les prix des appartements anciens ont augmenté en moyenne de +3,4 % au 1er trimestre 2017 pour atteindre 8 450 €/m². À l'exception du 7e, tous les arrondissements ont connu une hausse des prix comprise entre +1,4 % pour le 6e arrondissement et +11,8 % pour le 8e arrondissement.

Sur le marché du neuf, le prix moyen des appartements en France se stabilise sur un an. Il s'établit à 3 953 €/m² à la fin du 1er trimestre 2017.

Même constat sur le segment des maisons, le prix moyen des maisons se stabilise sur un an (2 569,51 €/m² au 1er trimestre 2017 contre 2 568,10 €/m² sur un an) mais reste à un niveau particulièrement élevé sur longue période.

RÉSULTATS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES

Les résultats des Assemblées Générales ainsi que **la composition des Conseils de Surveillance** à l'issue des Assemblées Générales 2017 de vos SCPI sont consultables sur notre site internet : www.reim.bnpparibas.com. (Rubrique "Actualité").

DISPENSE DE PRÉLÈVEMENTS

À TITRE D'ACOMPTE D'IMPÔT SUR LE REVENU EFFECTUÉS SUR LES INTÉRÊTS ET LES DIVIDENDES OU REVENUS ASSIMILÉS AVANT LEUR VERSEMENT

Un modèle de dispense standard est disponible sur le site www.reim.bnpparibas.fr onglet "documentation" ou sur appel au 01 55 65 20 01 (choix 2).

Les associés concernés, pour 2018, par les cas de dispense prévus par la loi devront retourner le document avant le 30 novembre 2017 à l'adresse suivante :

BNP Paribas REIM France / Direction clients
167, quai de la bataille de Stalingrad – 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex

LA 1ÈRE ÉDITION DU BAROMÈTRE SATISFACTION CLIENTS DE BNP PARIBAS REIM FRANCE

Du 24 avril au 8 mai 2017, **BNP Paribas REIM France a sollicité les associés qui lui ont transmis une adresse email (au nombre de 25 000) pour répondre à une enquête de satisfaction clients.**

BNP Paribas REIM France souhaitait mieux comprendre les attentes et la perception de ses clients de la gestion de leur patrimoine.

Plus de 2 500 clients, détenteurs de parts SCPI, ont répondu à cette enquête.

Le résumé complet des résultats de la 1ère édition du Baromètre satisfaction clients de BNP Paribas REIM France est disponible dans la rubrique "Actualités" de notre site internet :

www.reim.bnpparibas.fr/actualites

BNP Paribas REIM France a d'ores et déjà pris en compte les résultats de cette enquête pour améliorer la satisfaction de ses associés, et évaluera sa progression en reconduisant ce baromètre chaque année.

82 % des associés de BNP Paribas REIM France sont satisfaits des performances de leurs produits.

57 % des associés épargnent pour s'assurer un complément de revenus.

52 % des associés de BNP Paribas REIM privilégient l'immobilier Pierre Papier pour leur épargne.

SOMMAIRE

VOS SOCIÉTÉS P 01
SCPI DITES "ROBIEN" P 02
SCPI DITE "BORLOO" P 03
SCPI DITES "SCELLIER" P 03
FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS P 06

AV HABITAT, AV HABITAT 2,

SCPI dites "Robien"

PATRIMOINE AU 30/06/2017

AV Habitat
187 logements

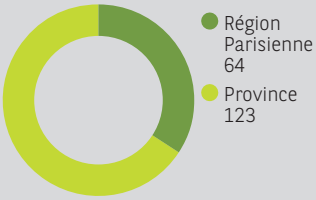

AV Habitat 2
285 logements

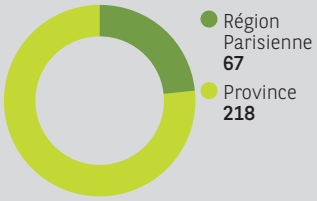

SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/06/2017	Taux d'occupation financier		
			Moyenne annuelle 2016	Au 1er trimestre 2017	Au 2e trimestre 2017
AV H	187	126	75,75 %*	75,91 %*	71,00 %*
AV H2	284	231	92,77 %	86,32 %*	84,54 %*

** Le nombre de logements loués et le TOF sont impactés par la neutralisation des lots non remis à la location dans le but d'une cession prochaine. Ce taux se réduira mécaniquement au fil des trimestres.*

ACOMPTES SUR LIQUIDATION

SCPI AV Habitat en liquidation	Par part (*)
1 - Date de paiement : le 12/12/2016	101 €
2 - Date de paiement : le 7/02/2017	104 €
3 - Date de paiement : le 9/05/2017	19 €
4 - Date de paiement : le 4/08/2017	17 €

** Conformément aux statuts, ces acomptes sont versés à l'usufruitier.*

AV Habitat,
SCPI en liquidation dont BNP Paribas REIM France a été nommé liquidateur par l'Assemblée Générale du 30 novembre 2016.

Nombre de logements vacants au 30/06 : 61
Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : -
Nombre de réservations enregistrées au 30/06 : -
Nombre de locataires couverts par la GLI : 110

- Au cours du 2e trimestre 2017, votre SCPI a poursuivi son programme de vente de lots à la découpe avec la réalisation de 4 cessions supplémentaires : 1 appartement à Rouen (76), 2 appartements à Montpellier – Le Clos des Muses (34), et 1 maison à Chambourcy (78).

Depuis le début des arbitrages du patrimoine de la SCPI, à la date du 30 juin 2017, 65 logements ont été cédés, soit un peu plus du quart des logements initialement en portefeuille.

Sur le stock de 187 logements restant au 30 juin 2017, la relocation de 61 d'entre eux est neutralisée en prévision de leur cession prochaine. Parmi eux, 10 sont sous promesses de vente. 126 logements sont donc loués, portant le taux d'occupation financier de la SCPI à 71,00 %.

La bonne exécution de la stratégie de liquidation telle que validée, en seconde lecture, par l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2016, passe par le déploiement par le liquidateur dans chacun des immeubles qui le requièrent, de démarches vis-à-vis des locataires en place, dans le respect "des accords collectifs".

Ainsi, les premières réunions d'informations auprès des locataires se sont tenues en juin. Elles ont porté sur les programmes de Montpellier – Le Clos des Muses, Orléans et Marseille – Parc Belmont. Ces réunions ont pour objectifs de proposer leurs logements aux locataires en place et de permettre de délivrer des congés pour vente dès lors que l'échéance d'un bail le rend possible.

- L'engagement de détention des parts pour les associés a expiré en mai 2017.

AV Habitat 2

Nombre de logements vacants au 30/06 : 53
Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 6
Nombre de réservations enregistrées au 30/06 : 1

Depuis 2015, votre SCPI Av Habitat 2 a pour stratégie de ne pas relouer les appartements ayant atteint 9 ans de location, en prévision de leur mise en vente. Cette stratégie, vente des logements vacants à la découpe, a été concrétisée par la réalisation de la première vente d'un appartement situé à Frontignan (34).

Le nombre de logements en portefeuille est par conséquent ramené à 284. Par ailleurs, 50 logements pour lesquels la date de fin d'engagement locatif est intervenue ou va intervenir dans les 12 prochains mois ne sont volontairement pas remis à la location afin de les vendre libres, dès que règlementairement possible. Parmi ces 50 logements, 6 sont actuellement sous promesse de vente, devant aboutir prochainement à des ventes effectives.

3 logements sont vacants et proposés à la location. Le nombre d'appartements loués s'élève donc à 231, portant le taux d'occupation financier de la SCPI à 84,54 %.

- L'engagement de location de neuf années pour la SCPI et de détention des parts pour les associés expirera en juin 2019.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 4 août 2017	AV Habitat	AV Habitat 2
Acompte 2e trimestre 2017, par part	3,17 €	5,25 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	–	–
Prélèvements sociaux (15,5 %)	–	–
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5 %)	–	–

** Sauf cas de dispense justifié.*

Rappel des distributions
(en € par part)

	AV H	AV H2
2T	3,17 € /part	5,25 € /part
1T	3,50 € /part	5,25 € /part
2017		
2016	17,10 € /part	23,00 € /part

LE CAPITAL

SCPI	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
AV H	44 613	915	912	763,95 €	887,56 €
AV H2	64 727	1 134	1 132	847,77 €	984,00 €

** valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).*
*** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.*

LE MARCHÉ DES PART

SCPI	Transactions réalisées 2e trimestre 2017			Ordres en cours au 30 juin 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
AV H	-	-	774,13 €*	58	NS	-
AV H2	-	620 €	620,00 €**	145	NS	-

**Au 12/10/2016 **Au 08/02/2017*

Le marché des parts de la SCPI AV Habitat est à étudier au regard de la situation de la SCPI dont les actifs sont vendus dans le cadre de la liquidation.

CAPITAL HABITAT,

SCPI dite "Borloo"

PATRIMOINE AU 30/06/2017

Capital Habitat
247 logements

SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/06/2017	Taux d'occupation financier		
			Moyenne annuelle 2016	Au 1er trimestre 2017	Au 2e trimestre 2017
Capital Habitat	247	229	96,63 %	95,93 %	95,47 %

Capital Habitat

Nombre de logements vacants au 30/06 : 18
Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 10
Nombre de réservations enregistrées au 30/06 : 2
Nombre de locataires couverts par la GLI : 203

Compte tenu des dates de fin d'engagement locatif des lots, 4 logements pour lesquels la date de fin d'engagement locatif va intervenir dans les 12 prochains mois, ne sont volontairement pas remis à la relocation, afin de les vendre vacants.

• L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en avril 2021.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 4 août 2017	Capital Habitat
Acompte 2e trimestre 2017, par part	6,00 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	–
Prélèvements sociaux (15,5 %)	–
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5 %)	–

** Sauf cas de dispense justifié*

Rappel des distributions
(en € par part)

Capital Habitat

LE CAPITAL

SCPI	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
Capital Habitat	52 384	1 112	1 114	920,64 €	1069,88 €

** valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).*
*** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.*

LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 2e trimestre 2017			Ordres en cours au 30 juin 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (14/06/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
Capital Habitat	140	607 €	600,00 €	74	0,10 %	-

PIERRE AVENIR,

SCPI dite "SCELLIER"

PATRIMOINE AU 30/06/2017

Pierre Avenir
192 logements

SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/06/2017	Taux d'occupation financier		
			Moyenne annuelle 2016	Au 1er trimestre 2017	Au 2e trimestre 2017
Pierre Avenir	192	182	93,93 %	93,41 %	94,71 %

Pierre Avenir

Nombre de logements vacants au 30/06/2017 : 10
Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 8
Nombre de réservations enregistrées au 30/06 : 3
Nombre de locataires couverts par la GLI : 171

• L'engagement de location de détention des parts pour les associés expirera en juillet 2022.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 4 août 2017	Pierre Avenir
Acompte 2e trimestre 2017, par part	5,25 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	–
Prélèvements sociaux (15,5 %)	–
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5 %)	–

** Sauf cas de dispense justifié*

Rappel des distributions
(en € par part)

Pierre Avenir

5,25 € /part	2T
5,25 € /part	1T
2017	
21,50 € /part	
2016	

LE CAPITAL

SCPI	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
Pierre Avenir	53 464	976	973	856,44 €	1 011,29 €

** valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).*
*** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.*

LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 2e trimestre 2017			Ordres en cours au 30 juin 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (21/06/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
Pierre Avenir	30	600 €	600,00 €	96	0,20 %	-

PIERRE AVENIR 2,

SCPI dite "SCELLIER"

PATRIMOINE AU 30/06/2017

Pierre Avenir 2
485 logements

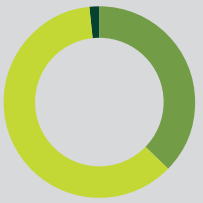

SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/06/2017	Taux d'occupation financier		
			Moyenne annuelle 2016	Au 1er trimestre 2017	Au 2e trimestre 2017
Pierre Avenir 2	485	457	95,55 %	94,78 %	95,40 %

PIERRE AVENIR 2

Nombre de logements vacants au 30/06 : 28
Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 18
Nombre de réservations enregistrées au 30/06 : 5
Nombre de locataires couverts par la GLI : 463

- L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en juin 2023.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 4 août 2017	Pierre Avenir 2
Acompte 2e trimestre 2017, par part	5,00 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	–
Prélèvements sociaux (15,5 %)	–
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5 %)	–

** Sauf cas de dispense justifié*

Rappel des distributions
(en € par part)

Pierre Avenir 2

5,00 € /part	2T
5,00 € /part	1T
2017	
19,00 € /part	
2016	

LE CAPITAL

SCPI	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
Pierre Avenir 2	109 692	1 861	1 859	806,94 €	953,00 €

** valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).*
*** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.*

LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 2e trimestre 2017			Ordres en cours au 30 juin 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (21/06/2016)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
Pierre Avenir 2	11	591 €	591,07 €	65	NS	-

PIERRE AVENIR 3,

SCPI dite "SCELLIER BBC"

PATRIMOINE AU 30/06/2017

Pierre Avenir 3
346 logements

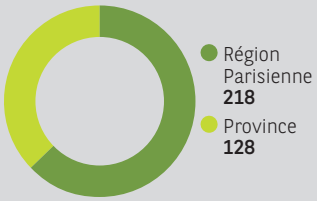

SITUATION LOCATIVE

SCPI	Nombre de logements	Nombre de logements loués au 30/06/2017	Taux d'occupation financier		
			Moyenne annuelle 2016	Au 1er trimestre 2017	Au 2e trimestre 2017
Pierre Avenir 3	346	332	97,38 %	96,90 %	96,48 %

PIERRE AVENIR 3

Nombre de logements vacants au 30/06 : 14
Nombre de congés reçus à effet dans les 3 mois à venir : 17
Nombre de réservations enregistrées au 30/06 : 4
Nombre de locataires couverts par la GLI : 304

- L'engagement de détention des parts pour les associés expirera en août 2024.

DISTRIBUTION (pour une part de pleine jouissance) ET MARCHÉ DES PARTS

Date de paiement : 4 août 2017	Pierre Avenir 3
Acompte 2e trimestre 2017, par part	5,00 €
Dont revenus de capitaux mobiliers	–
Prélèvements sociaux (15,5 %)	–
Prélèvement obligatoire à la source à titre d'acompte sur l'IR* et prélèvement sociaux (39,5 %)	–

** Sauf cas de dispense justifié*

Rappel des distributions
(en € par part)

Pierre Avenir 3

** Dont 0,8984 € par part correspondant à un versement exceptionnel (non imposable) au titre d'une régulation d'impôts.*

LE CAPITAL

SCPI	Au 30 juin 2017		Au 31 décembre 2016		
	Nombre de parts	Nombre d'associés	Nombre d'associés	Valeur de réalisation* en €/part	Valeur de reconstitution** en €/part
Pierre Avenir 3	94 915	1 976	1976	817,09	964,40

** valeur de réalisation : prix net que la SCPI obtiendrait en cas de cession de l'ensemble de ses actifs (valeur vénale du patrimoine immobilier, autres actifs diminués de dettes).*
*** valeur de reconstitution : montant des capitaux qu'il faudrait recueillir pour reconstituer la SCPI à l'identique.*

LE MARCHÉ DES PARTS

SCPI	Transactions réalisées 2e trimestre 2017			Ordres en cours au 30 juin 2017		
	Nombre de parts échangées	Prix d'exécution moyen	Dernier prix d'exécution (21/06/2017)	Nombre de parts à la vente	En % du nombre total de parts	Dont parts inscrites à la vente depuis plus d'un an (en % du capital)
Pierre Avenir 3	20	550 €	550,09 €	5	NS	-

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DES PARTS

Les parts des SCPI fiscales n'ont pas vocation à être cédées, sous peine de réintégration de l'avantage fiscal obtenu.
En outre, le bénéfice de l'avantage fiscal ne se transmettant pas à l'acheteur, celui-ci recherche uniquement le rendement financier.
Pour tout achat ou vente de parts, les mandats sont disponibles auprès de la société de gestion ou sur son site internet, dont les coordonnées, adresse et téléphone, figurent en bas de page.

ACHAT ET VENTE DE PART

Les ordres d'achat et de vente de parts sont exprimés par un mandat, disponible auprès des réseaux bancaires distributeurs, de la société de gestion ou sur son site internet (www.reim.bnpparibas.fr, onglet "Télécharger la documentation", rubrique documentation commerciale de la SCPI pour les mandats d'achat et sur l'espace associé SCPI pour les mandats de vente). Le mandat d'achat doit comporter un prix maximum tous frais inclus (droit d'enregistrement de 5 % et commission de cession de 4,8 % acquise à la société de gestion) et celui de vente un prix minimum (net de tous frais).

MODE DE TRANSMISSION DES ORDRES

Le mandat est adressé directement à la société de gestion (BNP Paribas REIM France, 167 quai de la bataille de Stalingrad 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex), par courrier avec avis ou accusé de réception.
Les annulations ou modifications d'ordres en cours sont soumises aux mêmes modalités de transmission.

CENTRALISATION ET HORODATAGE DES ORDRES

Pendant la période de confrontation, la société de gestion centralise et horodate l'ensemble des ordres en vue de la fixation du prix d'exécution et les enregistre après avoir vérifié qu'ils satisfont aux conditions d'inscription.

REGISTRE DES ORDRES

Après enregistrement, les ordres valides sont inscrits par ordre de prix décroissant à l'achat et croissant à la vente, accompagnés des quantités cumulées pour chaque niveau de prix.

COUVERTURE DES ORDRES

Les acheteurs doivent assurer la couverture de leurs ordres, selon des modalités précisées sur les mandats. BNP Paribas REIM France ou l'intermédiaire restituera à l'acheteur l'éventuelle différence après exécution de l'ordre, ou le total de la couverture pour les ordres d'achat non exécutés arrivés à échéance.

FIXATION DU PRIX D'EXÉCUTION

Le prix d'exécution est le prix unique résultant d'une confrontation des ordres auquel peut être échangé le plus grand nombre de parts.
Le prix d'exécution est fixé le 2e mercredi du mois (AV Habitat 2,Capital Habitat) ou le 3e mercredi du dernier mois du trimestre (AV Habitat, Pierre Avenir, Pierre Avenir 2 et Pierre Avenir 3), à 12 heures. Pour être pris en compte, les ordres doivent être reçus et valides au plus tard la veille, soit le mardi avant midi.

TRANSACTION ET TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Toute transaction donne lieu à une inscription sur le registre des associés, réputé constituer l'acte de cession écrit. Le transfert de propriété qui en résulte est opposable, dès cet instant, à la société et aux tiers.

RÈGLES DE JOUISSANCE DES PARTS

L'acquéreur a la jouissance des parts achetées au 1er jour du mois au cours duquel la transaction a été réalisée.

PUBLICATION DU PRIX D'EXÉCUTION

Le prix d'exécution (prix net vendeur) est rendu public le jour même de son établissement, ainsi que les quantités échangées à ce prix. Ces informations sont disponibles sur le site internet de BNP Paribas REIM France (www.reim.bnpparibas.fr).
Les cinq prix d'achat les plus élevés et les cinq prix de vente les plus faibles, ainsi que les quantités offertes à ces prix, sont consultables sur le site internet. Les dernières informations relatives à ces prix peuvent être obtenues auprès de la Société de Gestion, au 01 55 65 20 01 (choix 2).

Les SCPI ne garantissent pas la revente de leurs parts.

Les associés peuvent consulter le site internet de la société de gestion (www.reim.bnpparibas.fr), appeler le 01 55 65 23 55 ("Relation Clients" de BNP Paribas REIM France) ou s'adresser à leur conseiller.

Visas de l'AMF à la note d'information : SCPI 04-04 du 06/01/ 2004 (AVH, en liquidation), 05-05 du 11/02/2005 (AVH2), 07-11 du 27/03/2007 (CH), 09-31 15/12/2009 (PA), 10-02 du 23/02/2010 (PA 2), 11-05 du 16/03/2011 (PA3), mises à jour en juillet 2014

La Société de Gestion : BNP PARIBAS REIM France
Conformément à la réglementation en vigueur, la Société de Gestion dispose des fonds propres suffisants, y compris pour couvrir les risques éventuels de la mise en cause de sa responsabilité professionnelle. Les fonctions de gestion financière et /ou des risques assumées par la Société de Gestion et/ou les fonctions de garde et conservation des actifs de la SCPI assumées par le dépositaire n'ont pas été déléguées.
167 Quai de la Bataille de Stalingrad 92867 - Issy-Les-Moulineaux - www.reim.bnpparibas.fr - Messagerie : reim-bnpparibas@bnpparibas.com
Visa AMF n° GP-070000031 du 1er juillet 2007 - Téléphone : 01 55 65 20 01 (Relation Clients) - Fax : 01 46 42 72 54

| Mise en page : J.Hiver - Juillet 2017

BNP PARIBAS REAL ESTATE

L'immobilier d'un monde qui change